Madame, monsieur membre du CA d' Ados sans frontières
Parmi les militants et militantes de la NUPES et les élu e s beaucoup sont déjà engagé e s dans le soutien actif aux demandeurs d'asile, aux réfugié e s, aux mineurs isolé e s à qui nous nous efforçons de procurer une aide matérielle, un soutien moral.
Lorsque je serai élu je défendrai les positions suivantes que vous trouvez dans le programme de la NUPES dans le chapitre : « protéger les enfants » et dans le chapitre : « lutter contre les discriminations » (cf ci dessous)
J'ajoute concernant la problématique des mineurs étrangers isolé e s: je serai vigilant à ce que les collectivités territoriales appliquent la loi en matière de mise à l'abri de ces jeunes. Je serai déterminé à m'opposer aux tests osseux dont toutes les autorités médicales et de défenseur des droits ont dit l' inutilité.
Enfin je me prononcerai pour une participation plus importante de l'État dans la prise en charge de ces mineurs qui pèse quasi exclusivement sur les conseils départementaux alors qu'il s'agit d'une population mineure qui relève du Conseil Dépaetemental mais aussi de l'État comme population immigrée.
Le candidat
Michel SALA
5ème circonscription du Gard